

Réf: Dossier N° 072988

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO-TRANS AFRICA »

Siège social Abidjan, Koumassi, TERMINUS 32, Lot 5907-5908,
Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-TRANS AFRICA »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES, TRANSPORT D'HYDROCARBURES ET AUTRES MARCHANDISES LOGISTIQUE, LOCATION DE VEHICULES, MACHINES ET ENGINs, PRESTATIONS D'INGENIERIE SUR, VEHICULES (SOUDURE - CARROSSERIE - MECANIQUE), IMPORT EXPORT DE MARCHANDISES, COMMERCE GENERAL, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, TERMINUS 32, Lot 5907-5908, Ilot 263

Dirigeant(s) : M LAKISS YAHYA (COGÉRANT), M BAZZY MOHAMED (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00406 du 04/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04090/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

